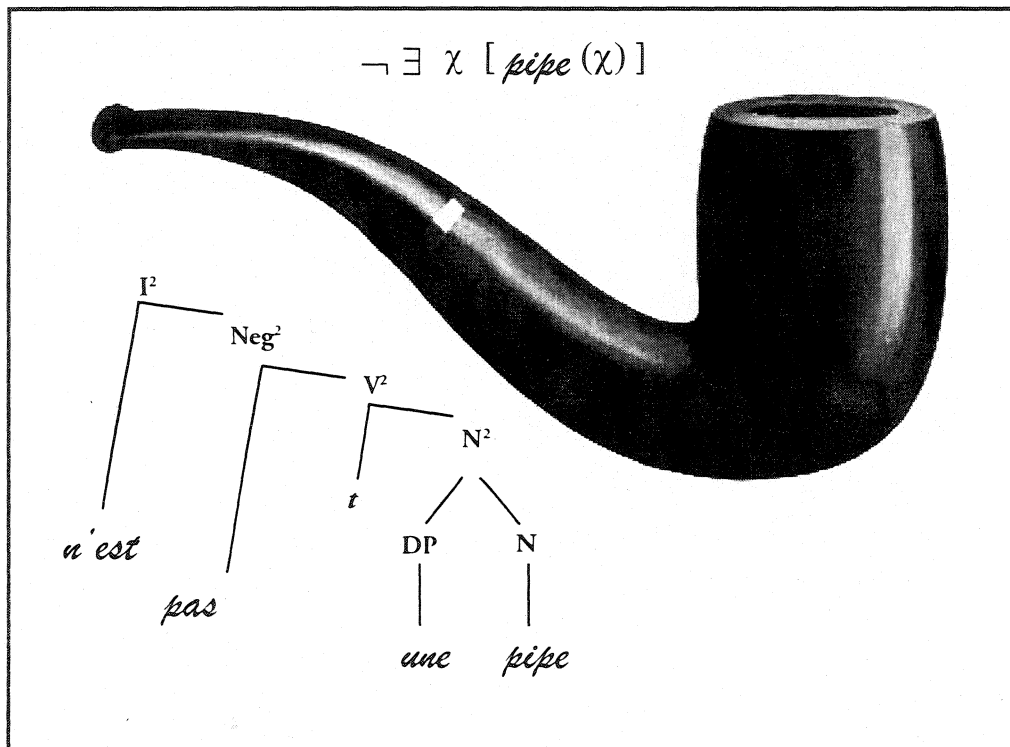


# DIALANGUE

BULLETIN DE LINGUISTIQUE  
volumes 8 et 9, avril 1998

Unité d'enseignement  
en linguistique et en langues modernes  
Université du Québec à Chicoutimi

## QUESTIONS DE SENS SYNTAXE, SÉMANTIQUE, LEXICOGRAPHIE



*Mais, au fait, qu'est-ce qu'une pipe?*

- ARTICLES • COMPTE RENDU • ACTUALITÉS LINGUISTIQUES
- PROJETS DE MÉMOIRES DE DEUXIÈME CYCLE

# DU NOM PROPRE AU NOM COMMUN: LA HIÉRARCHIE DES NOMS PROPRES

Jean-Marcel LÉARD et Ginette THIFFAULT  
Université de Sherbrooke

## 1. LES TYPES DE N

### 1.1 *Les principes de classement*

La classification des noms (N) dans la grammaire scolaire présente une certaine constance. Elle est souvent fondée sur des rapports d'opposition: N communs / N propres; N nombrables / N non nombrables; N concrets / N abstraits; N animés ou humains / N inanimés; N individuel / N collectif (plus rare). Mais ce classement n'a pas la cohérence voulue et est critiquable pour diverses raisons:

- les types, binaires, ne sont pas homogènes et souvent se croisent;
- certains critères sont étonnants: «On reconnaît un nom propre par sa majuscule...»;
- l'intuition domine pour le trait /±CONCRET/: *silence, bruit, orage* sont-ils concrets?
- l'usage de traits lexicaux externes au SN sans base grammaticale étonne. En plus du trait /±HUMAIN, pourquoi ne pas retenir aussi bien le trait /±LIQUIDE/ ou /±CASSABLE/?

Une sémantique anthropocentrique (genre) et des traits morphologiques (l'abstrait est sans pluriel souvent...) dominant dans cette classification. Nous lui préférons une base explicite fondée sur la syntaxe, c'est-à-dire sur la compatibilité avec les prédéterminants (spécificateurs de N) et avec la complémentation (possibilité d'un prédicat adjectival ou d'argument sous forme de complément de nom). Ces derniers traits précisent les concepts «quantité» et «abstrait» et produisent trois classes, chacune contenant une paire, ce qui donne finalement six types de N (Léard 1995).

### 1.2 *Une proposition de classement*

**Les N à référent unique.** Les prédéterminants des N référant à des objets uniques sont contraints et l'extensité (liste des objets qui correspond aux traits du signifié) équivaut à l'extension (liste des objets visés en discours parmi les objets possibles) car l'intension (liste des traits du signifié) est maximale ou nulle (voir infra). On y trouve:

- les noms propres (Npr), sans déterminant ou dont le prédéterminant est fixe (1a, 1b);
- les singletons, référant à des objets uniques et associés à *le / la* (1c).

Un complément peut changer la classe et permettre *un / ce / mon*, ce qui va être examiné en 2.1.

- (1)a Pierre / Le Havre.
- (1)b Moi / toi / lui. (noms propres particuliers)
- (1)c Le soleil / la lune / l'Amérique / le Canada / le Sud.

Les autres N créent une classe de dénotés (*chaise*) ou dénotent ce qui n'est pas individué (*eau*). Ils sont dits noms communs (Nc).

**Les N nombrables.** Les N nombrables refusent *du* mais acceptent *un / une* et *le / la / les*. Ils sont de deux sortes :

- les discrets (2a);
  - les compacts, surtout N déverbaux (événement), qui ont un argument présent ou sous-jacent et ne sont guère segmentables (2b).
- (2)a Le chien / une table.
  - (2)b Le retour (de Jacques) / la blessure (de Pierre).

**Les N non nombrables.** Les N non nombrables sont incompatibles avec *un*, mais acceptent *le / la* et *du / de la*. Se côtoient dans ce type :

- les denses (3a);
- les massifs, surtout dérivés de ADJ et de N de propriété attendant un argument (3b).

Un ADJ ou un complément de nom [de SN2] crée une classe d'objets nombrables et permet *un*, *certain*, *quelques...* *Grand* a un sens différent selon le type (3c).

- (3)a La farine / le sable.
- (3)b La sagesse de Pierre.
- (3)c Un grand vin. (QLT) / Un grand courage. (QNT)

Le trait /ABSTRAIT/ n'est pas retenu: il ne correspond qu'aux emplois génériques de prédicats nominalisés (4a, 4b). Au contraire, il faut tenir compte de quelques autres classes souvent ignorées: les N de qualité (4c), les N d'événement, qui sont parfois des N de maladie (4d); les N qui jouent des rôles de spécificateur d'un autre N (4e).

- (4)a La minceur du livre.
- (4)b La minceur est préférable à la grosseur quand on est mannequin.
- (4)c Idiot! / Mon idiot de voisin.
- (4)d La pluie a commencé dès que le tonnerre a fini et j'ai attrapé un rhume.
- (4)e Un morceau de bois. / Une foule d'amis. / Un cas de folie.

## 2. CONSIDÉRATIONS SUR LES NOMS PROPRES

Nous nous intéressons aux N à référent unique pour tenter une hiérarchie interne, une hiérarchie de leurs emplois puis un ordre de glissement hors du type pour devenir des Nc. Sur quelques points, nos propositions sont proches de celles de Wilmet (1997).

### 2.1 *La hiérarchie des Npr*

Une hiérarchie des Npr en langue est possible en partant de la classification proposée, laquelle ne s'est appuyée que sur le nombre. En effet, le type « dénoté unique », qui correspond en gros au Npr, contient :

- les N sans prédéterminant qui reçoivent la majuscule (Npr géographique, nom de famille, prénom). Ils sont considérés comme les Npr dans la tradition grammaticale (1a) ;
- les singletons, qui ont le prédéterminant *le / la* mais pas de majuscule (1b).

(1a) Paris / Anticosti / François / Mars / Jupiter.

(1b) Le Canada / le Saint-Laurent / la lune / la terre.

Cette hiérarchie est douteuse. En effet, les Npr de pays, de chaînes de montagnes et de rivières, perçus comme des Npr, prennent l'article *le/la*. Ils se comportent donc comme les singletons, lesquels sont vus comme des Nc. Il faut alors recomposer le tout et associer singletons et noms géographiques de pays, de chaînes de montagnes et de rivières pour les opposer aux noms de villes, d'îles, d'individus. Pays, fleuves ou chaînes de montagnes ne partagent jamais le même nom, au contraire des noms de ville et d'individus (prénoms ou noms). Les Npr géographiques de pays, fleuves et chaînes de montagnes ont la plus forte singularité : il existe plusieurs *Paris* et *Berlin* sur terre, comme de nombreux *Luc* et *Tremblay*, mais il n'existe qu'une Europe ou une Asie. **L'article défini** indique donc un haut niveau dans la hiérarchie des Npr et en constitue le **prototype** : l'objet est perçu comme unique, stable, appartenant à un ensemble fermé, bien connu dans ses propriétés, familier (*La Marie*) mais aussi étendu, que l'on ne peut percevoir d'un seul coup d'œil (pays, fleuve, chaîne de montagnes).

Un autre problème surgit : tous les Npr peuvent être précédés d'un prédéterminant et il faut évaluer si le prédéterminant a un effet sur le statut du Npr (Gary-Prieur 1994, Jonasson, 1994). Nous retenons deux possibilités contraires :

- en présence d'un prédéterminant autre que *le/la* et ayant une valeur qualitative (*ton, ce*), le Npr reste Npr et conserve l'unicité référentielle. Il en va de même avec *le / la* associés à un ADJ qualifiant et donc non tyant (2a, 2b) ;
- associé à *le / la* et à un ADJ créant un type ou une occurrence, le Nc pointe (2c).

(2a) Toi et ton Montréal. / Ah ce Jacques!

(2b) Le bouillant Achille / Le brave Henri IV.

(2c) Le Montréal de Tremblay / Ce Montréal n'existe plus / Le Montréal ancien a disparu.

Par ailleurs, la définition du Npr se fait de deux façons contradictoires: il est vu sans propriété, sans trait (sans intension) un simple «être appelé» (3a), ou comme référant à un singulier en vertu d'un nombre infini et d'un regroupement unique de traits (3b).

<b>Intension du Npr</b>	<b>Extension du Npr</b>	=	<b>Extensité du Npr</b>
zéro / infini	1		1

- (3)a Charlie Chaplin est Charlie Chaplin et je ne peux le définir autrement que par son nom.  
 (3)b Charlie Chaplin est l'homme au chapeau melon, à la canne, qui a tourné 20 films muets, avait une fille et est né tel jour, a vécu et est mort en Suisse...

Il faut donc dépasser un classement binaire et envisager une hiérarchie des emplois en tenant compte de la fonction, de la présence ou non d'un prédéterminant et de ADJ.

## 2.2 Une hiérarchie dans l'emploi des Npr

**Niveau 1.** Le Npr1 est utilisé pour la première fois en commun par les deux locuteurs et prépare les usages futurs. C'est une étiquette, un simple signifiant qui ne permet pas encore un acte de référence. Cet emploi a les propriétés suivantes :

- en syntaxe, le Npr1 est souvent prédicat («être Npr, s'appeler Npr»);
- en sémantique, le Npr1 informe sur l'appellation ou la dénomination, sur un rôle tenu par un individu encore désincarné, sur un lien sémiotique entre un signifiant et un objet. Cela recouvre trois usages distincts :
  - . performatif, où A crée le lien entre le signifiant et le référent (1a);
  - . didactique, où A informe B de l'appellation d'un objet qu'il peut identifier (1b, 1c, 1d);
  - . informatif, où A informe B de l'existence d'un N appelé Npr (1e);

– l'association avec *un*, parfois associé à *certain/dénommé* (1f) ou l'anaphore avec *ce* ou *le dénommé / ledit* sont possibles en emploi informatif (1g).

- (1)a Je te baptise François.  
 (1)b Je m'appelle Luc. / Le président s'appelle A.-J. Desfossés.  
 (1)c Jovet est Hernani. / Jovet joue le rôle d'Hernani.  
 (1)d Voici Luc [sens présentatif]. / Je te présente Luc.  
 (1)e J'ai rencontré un certain François. / Je connais un dénommé Steve.  
 (1)f Il y a un (certain) Jean Hardy dans la classe. Ce Jean Hardy est gaspésien.  
 (1)g Il a appelé John Tremblay, mais le dénommé John Tremblay n'a pas bougé.

**Niveau 2.** Le Npr2 est en **emploi prototypique**. Il est identifiant, incarné, associé à des connaissances antérieures minimales pour les deux locuteurs, désigne une individualité. Dans cet emploi :

- en syntaxe, le Npr2 est apostrophe ou remplit les fonctions normales de N (2a, 2b);
- en sémantique, le Npr2 a une fonction référentielle, il est lié à un référent unique et n'évoque pas l'intension (2a, 2b). Pour les individus, la combinaison attendue est celle du nom, du prénom;
- un prédéterminant à valeur qualifiante (2c) ou un ADJ non typant (valeur évaluative) ne change pas le statut de Npr2 (2d). Il en va de même pour des états passagers (2e).

- (2)a François, viens ici! / J'ai rencontré François (Létourneau).
- (2)b François Létourneau n'habite plus ici.
- (2)c Ah! ce François Létourneau! / Toi et ton François! / Pauvre Létourneau!
- (2)d La rieuse Jeanne. / Le bon J.-M. Léard l'a aidé.
- (2)e Racine amoureux était peu créateur.

Un Nc peut spécifier la classe du Npr2, et les cas sont variés :

- avec le Npr animé, les Nc précisant l'espèce (animal) ou le statut social précédent (3a) et ils peuvent devenir attributs;
- avec le Npr géographique :
  - . les Nc *ville, île* imposent *de* (3b) et peuvent eux aussi devenir attributs;
  - . le Nc *lac* accepte la juxtaposition, mais il est souvent désigné comme partie d'un autre lieu géographique (3c).
  - . aucune construction n'est permise avec *fleuve, pays, rivière* (3d). La situation est différente en français québécois (3e).

Des objets de construction humaine souvent récents comme *aéroport, barrage, centrale, gare, pont, quartier, rue* ne sont pas désignés par des Npr mais se juxtaposent à un Npr d'humain ou utilisent *de* avec un Npr géographique, qui peut être leur localisation réelle (3f).

- (3)a Le cheval Bayard. / Le président Ho. / Mon cousin Luc. / Bayard est un cheval.
- (3)b La ville de Montréal. / L'île d'Anticosti. / Montréal est une ville.
- (3)c Le lac Baïkal. / Le lac Léman. / Le lac d'Annecy.
- (3)d \*Le fleuve Seine. / \*Le fleuve de Seine.
- (3)e La rivière Moisie. / La rivière Arthabaska. / Le fleuve Saint-Laurent.
- (3)f L'aéroport Kennedy. / L'aéroport de Dorval.

**Niveau 3.** Le Npr3 est non seulement associé à l'individu, mais aussi à un groupement diffus et particulier de traits, de propriétés personnelles reconnues au référent :

- en syntaxe, les emplois attributs sont fréquents (3a-3d);
- en sémantique, l'intension exige des connaissances encyclopédiques;
- l'association avec *un / les* au sens de 'des gens de la trempe de N' présente le référent comme exemplaire dans un ensemble et laisse au Npr son statut de Npr3 (4a-4d).

- (3)a L'individu particulier qui est caractérisé par le fait qu'il est né le X à Y, a été **premier ministre** du Québec, avait tel caractère..., c'est Robert Bourassa.
- (3)b Paris, c'est désormais Beyrouth. / Paris n'est plus Paris.
- (3)c Comment Madonna (niveau 2) est devenue Madonna (niveau 3)?
- (3)d Tremblay ne serait pas Tremblay sans ses sacres.
- (4)a Il ne peut rivaliser avec un Lucien Bouchard par exemple, ni avec un Trudeau.
- (4)b Un Churchill ou un Roosevelt auraient refusé une telle capitulation.
- (4)c Qu'un Julien ait dit cela ne me surprend pas.
- (4)d Ils étaient tous là à fêter: les René Levesque, les Trudeau, bref tout le gratin.

### 2.3 *Le passage au nom commun*

Le passage au Nc exige un prédéterminant, parfois aussi un ADJ qui créent une classe de dénotés où le référent est sélectionné. On y retrouve les trois niveaux de 2.2.

**Niveau 1.** Lors du passage au Nc du Npr1 dit «sémiotique», le signifiant est partagé par plusieurs dénotés, ce qui crée une classe d'objets:

- en syntaxe, *il y a* est fréquent (1a);
- en sémantique, le passage au Nc concerne surtout les animés, en particulier les prénoms. Les Npr géographiques sont rares (1b);
- *un* et *des* sont fréquents (1a-c), mais il existe un emploi générique avec *un / les*, différent de celui qui concerne les propriétés des individus de la classe car il concerne le signifiant seul (1c). *Le bon* crée deux référents pour un seul nom (1d).

- (1)a Il y a plusieurs Jean dans la classe. / Il n'y a pas d'Huguette ici. /  
Il y aussi un Jacques Hébert dans ma classe. / Il y en a, des Samuel ces temps-ci. /  
Il y a un Jean dans chaque classe.
- (1)b Un Mohamed n'est pas français. / Les Mohamed ne sont pas français.
- (1)c Il y a un Paris aux USA. / \*Il y a une France en Europe. / Il y a une seule France en Europe.
- (1)d Vous ne parlez pas au bon Jean-Marcel Léard, mais à son homonyme.

**Niveau 2.** Il faut distinguer trois types d'emplois de Npr2 comme Nc:

- Type 1. Le référent unique proposé par le Npr2 est scindé:
  - . en syntaxe, toutes les fonctions de N sont attendues;
  - . en sémantique, des visions différentes du même référent créent plusieurs dénotés selon l'état (2a) ou la perspective de divers individus (2b, 2c). Les noms d'individu, de ville et de pays (2a-2d) sont fréquents, mais peu les noms de famille et les fleuves;
  - . le changement en Nc au moyen de *un* et *le* et d'un trait distinctif.
- Type 2. Une classe est créée sur la base du Npr2:
  - . en syntaxe, toutes les fonctions de N sont possibles;

- . en sémantique, le trait «être appelé» est partagé par un groupe et *les / des* ramènent clairement au Nc. Les noms de famille sont fréquents (3a-3c), ainsi que la valeur générique (3c-3e). Ce glissement concerne parfois même les prénoms au pluriel (3d);
  - . le changement en Nc se fait au moyen de *les* surtout (3a, 3c, 3d).
- Type 3. Une sélection est faite parmi plusieurs référents partageant le même Npr2:
- . en syntaxe, toutes les fonctions de N sont possibles;
  - . en sémantique, un Npr géographique de ville ou un prénom est partagé;
  - . une indication d'appartenance (possessif, *le N de X*) apparaît (4a, 4b).

- (2)a Elle retrouva ce jour-là le François de sa jeunesse.  
 (2)b Le Montréal de ma jeunesse était plus gai.  
 (2)c Il rêve d'un Québec indépendant.  
 (2)d Un vrai Dubois n'aurait pas accepté ça.  
 (2)e La France de Mitterrand est plus généreuse que celle de Giscard.

- (3)a Les Léard sont venus.  
 (3)b J'ai invité quelques Durand. / J'ai croisé un Léard hier.  
 (3)c Les Tremblay sont de nature joviale.  
 (3)d Les Jean sont sages et nombreux. [vérité astrologique]

- (4)a Notre Marcel vient demain. / Le François de Jeanne vient demain.  
 (4)b Le Paris des USA est peu connu.

**Niveau 3.** Un ou des traits représentatifs s'appliquent par métaphorisation à un autre référent (Nc ou Npr). On peut aussi envisager trois types :

- Type 1. Un Npr3 est dédoublé et appliqué à un autre sur la base de traits communs :
- . en syntaxe, la fonction attribut est fréquente (5a, 5b, 5c);
  - . en sémantique, le référent est un individu ou un lieu connu des locuteurs (5a-5c). Dans le cas d'un individu, la notoriété permet un nom simple, parfois un prénom (5a);
  - . *un* et un ADJ dérivé d'un Npr ou *nouveau, vrai...* accompagnent le Npr (5b, 5c);
- Type 2. Le Npr3 est un ADJ et indique un partage de traits entre individus ou objets :
- . en syntaxe, le Npr devient Nc épithète, attribut après *faire* (6a) ou un N1 de qualité dans des séquences [N1 de N2] (6b);
  - . en sémantique, l'emploi est descriptif et correspond à celui de prédicat 1;
  - . la proximité avec ADJ se manifeste par la concurrence avec la dérivation (6c).
- Type 3: la caractérisation concerne la manière du Npr3 :
- . en syntaxe, *être du N, il y a du N* concurrencent à *la N*. L'emploi est voisin de celui d'ADJ nominalisés (*Il y a du noir*) ou issus de noms propres (*à la bolognaise*);



- . en sémantique, l'emploi donne la manière et concurrence parfois 'à la manière de' ;
- . suivant le cas, on a *la* ou *du*. (7a, 7b).

Les cas de métonymie sont considérés comme de vrais Nc (8a).

- (5)a C'est un nouveau Clémenceau. / Jean est un autre François.
- (5)b Tokyo est un vrai Paris japonais.
- (5)c J'ai visité un Lourdes allemand. / Ce Churchill canadien a redressé le pays.
- (6)a Ça fait très Churchill. / Elle a un style Madonna.
- (6)b Encore cette Marois de ministre.
- (6)c Ça fait très gaullien.
- (7)a C'est (du) François tout craché. / Il y a du Léard là-dessous.
- (7)b Il agit à la Léard.
- (8)a J'ai lu du Tremblay. / J'ai écouté du Mozart. / J'ai lu un Tremblay hier.

### 3. CONCLUSION : LA TRIPLE HIÉRARCHIE DES NPR

Un certain ordre sémantique et syntaxique (complémentation, prédéterminants, fonctions) résulte de nos analyses et nous proposons donc une triple hiérarchie :

- dans le Npr même: pays, fleuves et chaînes de montagnes sont prototypiques puis viennent villes, noms de famille, prénoms ;
- dans les emplois du Npr, l'emploi 2 est prototypique et encadré d'emplois antérieurs 1 et postérieurs 3 ;
- le mouvement du Npr vers le Nc est favorisé par la notoriété d'un Npr de personne (prénom ou patronyme) ou de lieu.

Il se pourrait que les types d'interrogation et de réponse soient liés aux classes proposées (1a).

- (1)a A - Quel est le nom de cette rivière / rue / lac ?  
Comment s'appelle ce pays ?  
Qui / qu'est-ce que c'est que ce N ?
- B - Il s'appelle N.  
On l'appelle N.  
C'est le N.

### BIBLIOGRAPHIE

- GARY-PRIEUR, M.-N. (1994), *Grammaire du nom propre*, Paris, P.U.F.  
 JONASSON, K. (1994), *Le nom propre. Constructions et interprétations*, Louvain-la-Neuve, Duculot.  
 KLEIBER, G. (1981), *Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres*, Paris, Klincksieck.  
 LÉARD, J. M. (1995), « Le syntagme nominal, une classification des constituants », *Le gré des langues*, 9, p. 135-151.  
 WILMET M. (1997), *Grammaire critique du français*, Bruxelles-Paris, Duculot-Hachette.